

2.1 - Organisation de la saisie

Dans chaque Direction Régionale, les questionnaires sont regroupés à l'issue des contrôles, pour être ensuite acheminés chez le prestataire chargé de la saisie. La saisie des questionnaires est réalisée par un prestataire externe appelé prestataire d'acquisition des données (PAD)..

Constitution des unités de traitement (UT) et des lots de saisie (LS)

L'Unité de Traitement est une unité de regroupement physique de questionnaires en direction régionale, et de transport vers le prestataire d'acquisition des données. Les UT sont constituées par regroupement de communes entières. Une UT comprend environ 160 000 questionnaires (FL, BI, FLNE, Communautés, ...).

Un Lot de Saisie est une unité de commande, de livraison et de validation. Le LS est composé de plusieurs UT en provenance de différentes directions régionales. Un LS comprend entre 600 000 et 650 000 Questionnaires. La taille d'un LS représente environ une semaine de traitement pour le prestataire. Ainsi le prestataire reçoit un LS chaque semaine (chaque vendredi) durant la phase de saisie.

La prestation de saisie

Chez le PAD, la prestation de saisie s'effectue suivants plusieurs étapes :

- Tout d'abord, réception des UT composant le LS et vérification du nombre de cartons et de leur état.
- Puis, ouverture des cartons et dépliage des questionnaires (mise à plat) par zone de collecte avec suppression des éléments étrangers restants (trombones, agrafes, ...).
- Les questionnaires sont ensuite passés dans le scanner zone de collecte par zone de collecte, avec constitution des différentes images et reconnaissance des codes à barre.
- Les questionnaires d'une ZC sont ensuite filmés sans être repliés et remis dans les cartons.
- Les images sont reprises automatiquement en lecture optique pour réaliser la reconnaissance des cases à cocher, des cases pré-casées et des libellés de pays et de communes.
- Les cas non reconnus avec certitude sont repris par des opérateurs qui les valident ou les modifient après consultation de l'image correspondante. Ce poste de reprise permet également de saisir l'ensemble des libellés d'activité et de profession pour les bulletins appartenant à l'exploitation complémentaire (voir ci-dessous).
- Un poste spécifique permet, enfin, de réaliser l'analyse ménage/famille à partir du tableau de composition du ménage des pages 2 et 3 de la FL, pour les bulletins de l'exploitation complémentaire également.

L'exploitation complémentaire est exhaustive pour les questionnaires des communes de 10 000 habitants ou plus, et porte sur un échantillon (¼) des questionnaires pour les autres communes. Le tirage est effectué par l'Insee à partir de la liste des identifiants des questionnaires (codes-barres), établie lors de la phase de réception des questionnaires par marquage des identifiants. Le fichier-pilote correspondant est transmis au prestataire d'acquisition des données pour lui permettre de différencier la saisie des deux types d'exploitation.

Le prestataire d'acquisition des données livre à l'INSEE un fichier des données acquises sur les questionnaires. Il produit et livre également des images des questionnaires :

- L'ensemble des images de la partie adresse-logement des feuilles de logement (qui permet d'identifier et de repérer le logement) pour la constitution de l'échantillon maître appelé BAL (Base image Adresse-Logement).
- Les images des questionnaires des logements tirés pour l'échantillon de contrôle appelé BIE (Base Image Echantillon).

Le contrôle du traitement réalisé par le PMQ

Un échantillon de contrôle est constitué pour la validation de chaque lot de saisie. Cet échantillon couvre à la fois les variables de l'exploitation principale et celles de l'exploitation complémentaire. Le prestataire d'acquisition des données transmet, après acquisition, les données à l'INSEE, qui tire alors l'échantillon de contrôle en utilisant les informations saisies et passe commande des images correspondantes. L'INSEE transmet ensuite ces images au prestataire de mesure de la qualité (PMQ) qui réalise une nouvelle saisie de l'échantillon de contrôle en suivant les mêmes règles de saisie, et analyse la qualité des images de la BAL (Cf fiche 2.3). Pour l'échantillon de contrôle, l'INSEE analyse les divergences entre les deux saisies et arbitre le cas échéant (en retournant aux images). Un nouvel échantillon de contrôle est tiré pour chaque LS refusé.

Validation d'un lot de saisie

Le processus de validation d'un lot de saisie enchaîne trois contrôles (Cf fiche 2.3) :

- Un contrôle, par l'INSEE, du fichier des données à sa réception selon des critères de lisibilité, d'exhaustivité, de structure, de modalités.
- Un contrôle de lisibilité des images servant à la constitution de l'échantillon maître, effectué par le prestataire de mesure de la qualité ;
- Un contrôle des erreurs de saisie. Ce contrôle, pris en charge par l'INSEE, procède par confrontation et analyse des divergences sur la saisie en double de l'échantillon de contrôle.

Le retour des questionnaires

Lorsque le LS est validé, le prestataire retourne les UT aux DR. Cependant, les questionnaires n'étant pas repliés à l'issue du passage au scanner leur conditionnement est différent de celui de leur envoi. Les questionnaires sont regroupés par zone de collecte, tout en restant dans l'ordre d'envoi, et sont entourés d'un film plastique. Ainsi, en cas de nécessité, le retour aux questionnaires papier reste possible.

La sécurité des données

Les prestataires garantissent un traitement entièrement sécurisé, et aucune relation possible avec l'extérieur. L'ensemble des échanges aussi bien routiers qu'électroniques sont entièrement sécurisés et vérifiés.

Les images sont détruites dès qu'un LS est validé, et après feu vert de l'Insee.

ACQUISITION DES DONNEES

Schéma simplifié de circulation des données

